

Château-Renard

L'Éclaireur du Gâtinais 29-11-2023

CHÂTEAU-RENARD

Méthanisation : Biogaz face aux riverains

Le président de la société Gâtinais-Biogaz, Jean-Yves Gardoni ainsi que Jocelyn Buron, maire de Château-Renard, invitaient les habitants à une réunion publique jeudi 23 novembre.

L'enjeu était à la fois de rassurer et d'expliquer le fonctionnement de ces unités de méthanisation. Il s'agissait de démystifier les peurs autour de la production de biométhane, de comprendre comment elle fonctionne, notamment les contrôles obligatoires menés et les risques le plus souvent minimes et limités au site de production.

L'usine de méthanisation produit un biométhane qui est réinjecté dans le réseau GRDF, alimentant la commune de Château-Renard. Une compétence qui permet aux exploitants agricoles une meilleure rémunération de leur travail.

Soumis à une réglementation stricte et contrôlé régulièrement, le site ne présente pas de danger réel pour les habitants. Encore faut-il écouter les explications données par le président de la société incriminée.

Dans l'assistance, on trouvait principalement des riverains de l'usine, habitants du quartier sud de la commune; qui peuvent subir



Des visites du site sont organisées chaque année pour comprendre le fonctionnement de l'usine de méthanisation sur la zone Pense-Folie. (PHOTO D'ARCHIVES)

des nuisances olfactives liées à la production du biométhane. L'usine traite 24.000 tonnes de résidus organiques par an en moyenne depuis 5 ans, pour 26.000 tonnes autorisées (dont 55 % de gisement agricole, 35 % de déchets industriels et 10 % de déchets urbains). Effluents d'élevages, déchets de cantines et reliefs de gâteaux industriels produisent un gaz vert qui permet d'alimenter des centaines de foyers.

Le digestat qui reste après la transformation en gaz des déchets, fournit aussi

un fertilisant organique répandu sur les terres agricoles.

À quand la fin des odeurs incommodantes ?

Malgré un exposé technique préalable à une discussion avec les riverains, Jean-Yves Gardoni n'a pu arriver au terme de ses explications, harangué par des habitants en colère, las des odeurs qui les empêchent d'ouvrir les fenêtres de leur maison. Face à cette accusation, le président de Gâtinais Biogaz a tenté de s'expliquer, attestant qu'effectivement, un incident en juin dernier avait

pu être la cause d'odeurs incommodantes mais qu'après bien des déboires, le problème était résolu. Il a également assuré que toutes les odeurs n'émanaient pas obligatoirement de ce site. « Des travaux sont prévus pour éviter les odeurs portées par le vent. Des bâches seront posées sur la lagune et des puisards ou bacs de décantation permettront la neutralisation des jus résultant des ensilages ».

Quant à donner une date à ceux qui veulent absolument connaître le délai dans lequel les travaux seront faits, il est répondu qu'il est suspendu à la disponibilité d'artisans. Mais cela ne suffit pas à une assemblée qui doute de tout, malgré les explications claires données par un Jean-Yves Gardoni qui a su garder son calme tout au long de la soirée.

Le maire a annoncé une fin de travaux hypothétique en 2035 : « Voilà, vous avez une date ! ». Une réponse qui a semblé satisfaire les incrédules.

Un cahier de doléances est disponible en mairie pour toutes questions relatives au site de Gâtinais-Biogaz.